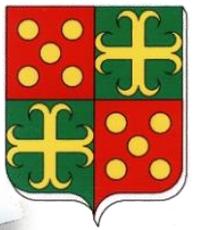


SAINT LAURENT SUR OUST



Juillet 2018

N° 68

A la cantine on fête les anniversaires,



La galette des Rois

et ...

Le foot !



Pour Pâques, Valérie nous a offert une belle décoration



*Et à la garderie,
nous avons colorié
un bel oeuf*





Bonjour à tous,

Nous voilà arrivés à la mi-juillet avec un temps radieux digne de rendre jaloux les estivants du sud de la France ...

L'année 2018 a commencé avec son lot de projets de toutes sortes :

Il nous a fallu tout d'abord contrer la baisse drastique de notre superficie de terrains constructibles à partir de l'année 2019 (SCOT* du Pays de Ploërmel) qui réduira la partie urbanisable de notre commune à 2ha100 pendant 20 ans. Pour ce faire, le conseil municipal a décidé l'achat de deux terrains pour les aménager en 2 petits lotissements de 6 lots (à l'entrée du bourg côté Nord) et 4 lots (sur la route de Foucherel, côté Est). Ils seront vendus viabilisés et nous essaierons de garder les même prix de vente que les lots du lotissement du Glatinais et du Savino, c'est-à-dire 22 € TTC/m². Vous pouvez déjà en faire la publicité en rappelant qu'il fait bon vivre à St Laurent sur Oust !!

Nous avons par ailleurs terminé la rénovation de la "Maison Gaby" dans le bourg. Elle a rapidement trouvé des locataires qui semblent ravis de leur choix. A partir de l'automne commenceront les travaux de rénovation de la "Maison Roger" en 2 logements locatifs. Nous aurons ainsi un petit ensemble immobilier qui aura de l'allure dans notre centre bourg. L'ensemble sera en effet décrépi et les pierres d'origine visibles.

Nous avons également commencé à réfléchir au ralentissement du trafic routier pour la traversée de notre commune, comme le font nos voisines, les unes après les autres. Ce n'est pas facile mais nous ferons en sorte de concilier l'utile à l'agréable...

Par ailleurs, nous ne sommes pas sans penser à nos villages et leur embellissement. N'hésitez pas à nous contacter dès que vous le sentez nécessaire. Nous essayons, dans la mesure du possible et surtout de nos moyens de conserver notre commune vivante et plaisante.

Remercions Jean-Claude NIZAN pour la bonne gestion du gîte des Laurentides pendant 13 ans. Il a su donner à cet établissement une bonne réputation et saluons le nouveau gérant qui a été choisi pour la Communauté de Communes pour reprendre le flambeau, Cyrille ASFEZ. Souhaitons-lui bonne chance ! Nous ferons tout pour l'aider comme on l'a fait pour Jean-Claude, dans la mesure du possible, qui peut partir fier du travail accompli.

Un grand merci aussi à nos enseignantes qui font comme toujours un travail remarquable auprès de nos enfants. Un merci particulier à Marie LE DAIN qui prend sa retraite d'institutrice cette année et qui s'est occupée d'une bonne partie de nos "chers petits" pendant plus de 30 ans !

Merci aussi à tous ceux qui s'occupent bénévolement de nos différentes associations qui animent la vie de notre commune. Malheureusement, le Club des Amis Laurentins n'a pas réussi à trouver de successeur à son président, Alain VIDY, qui a voulu arrêter après des années passées au service du club. Un grand merci à lui et à son équipe pour tout leur temps consacré au bénévolat. Affaire à suivre...

A tous je souhaite de bonnes vacances d'été et n'oublie pas de remercier le personnel communal pour leur travail et les conseillers municipaux qui donnent de leur personne pour assurer le meilleur cadre de vie possible.



bel été et bonne santé !

Isabelle MICHEL





Conseil Municipal



Vote des Taux d'Imposition 2018

Le Conseil Municipal, sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition au titre de l'année 2018 :

- Taxe d'Habitation : 15,13 %
- Taxe Foncière (bâti) : 24,12 %
- Taxe Foncière (non bâti) : 51,19 %



Achat de terrain

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'il avait été décidé d'acquérir du terrain afin de constituer une réserve foncière. Pour ce faire, une délibération a déjà été prise en date du 5 décembre 2017 pour un terrain situé à l'entrée Nord du bourg, appartenant à Mr FRAPSAUCE François, au prix de 10 € le m² constructible et 0,28 € le m² non constructible.

L'acquisition par la commune d'un autre terrain avait alors été envisagé, la parcelle ZA 100 entièrement constructible (3320m²), située au Glatinais et appartenant à Mme HEDAN Geneviève, épouse HERCELIN Robert. Madame le Maire a donc sollicité les propriétaires du terrain, M. et Mme HERCELIN, qui ont accepté de nous céder la parcelle ZA 100 au prix de 10 € le m².

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, accepte le montant arrêté et autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches et signer tous documents nécessaires à cette acquisition.



FARAGO Morbihan ⇒ Lutte contre les rongeurs

Madame le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux le contrat de prévention et de lutte contre les rongeurs convenu avec Farago Morbihan et signé le 12/11/2003. Comme il est noté à l'article 4 de ce contrat, Farago vient de nous faire parvenir un bon pour accord afin de reconduire une nouvelle intervention sur la commune en 2018. Le montant de leur prestation est de 741,53 € TTC ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le bon pour accord proposé par Farago Morbihan pour l'année 2018.

Motion adoptée par le comité de bassin le 26/04/2018

Madame le Maire fait part à l'assemblée du courrier adressé par le Comité de Bassin Loire-Bretagne nous informant d'une motion adoptée en séance plénière le 26 avril dernier.

Le Comité de Bassin Loire-Bretagne et l'Agence de l'Eau qui élaborent actuellement le 11^{ème} programme pluriannuel d'intervention de l'Agence de l'Eau, nous alertent des conséquences néfastes causées par la loi de finances pour 2018. Face à cette situation, ils ont adopté une motion qu'ils nous proposent de partager et d'en informer le Premier ministre et le ministre de la transition écologique et solidaire.

Après lecture de la motion et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide de partager cette motion et autorise Madame le Maire à adresser cette délibération au Premier ministre, au ministre de la transition écologique et solidaire et au Président du Comité de Bassin Loire-Bretagne.



Vu les statuts du Syndicat adoptés le 20 janvier 1965 et modifiés le 10 novembre 2004, le 19 décembre 2006, le 7 mars 2008 et le 2 mai 2014.

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte

Vu le CGCT notamment l'article L 5211-20

Vu l'arrêté Préfectoral du 30.03.2016 approuvant le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale du Morbihan.

Madame le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que la commune est adhérente au Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan, qui est l'autorité organisatrice du service public de distribution de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire du département.

Par délibération de son Comité Syndical en date du 14 décembre 2017, le SDEM a lancé une procédure de révision de ses statuts justifiée par :

- les récents textes relatifs à la transition énergétique introduisant de nouvelles dispositions de nature à permettre d'élargir le champ d'intervention du Syndicat.
- les besoins exprimés par les membres du Syndicat
- la réforme de l'organisation territoriale (nouveau schéma directeur de coopération intercommunale applicable au 01.01.2017, création de communes nouvelles...)

Cette modification des statuts porte notamment sur :

1. La mise à jour de la liste des compétences et activités complémentaires et accessoires du Syndicat. (articles 2.2 et 2.3)

Il est rappelé que les missions exercées par le Syndicat sont organisées autour :

- d'une compétence obligatoire qui concerne uniquement les communes : l'électricité. Celle-ci est inchangée.
- des compétences optionnelles suivantes : Eclairage public / communications électroniques / gaz / réseaux de chaleur / infrastructures de charge pour les véhicules électriques et hybrides.

Ces compétences ne sont pas modifiées, hormis l'élargissement de :

- la mobilité aux véhicules gaz et hydrogène,
- l'éclairage public à la signalisation, la mise en valeur des bâtiments et à la mise en œuvre d'équipements communicants,
- les réseaux de chaleur aux réseaux de froid.
- d'activités complémentaires et accessoires. Ces activités concernent la réalisation de prestations ponctuelles exécutées sur demande des adhérents ou de personnes morales non membres. La liste de ces activités a été actualisée afin de tenir compte d'une part des dispositions introduites par la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et d'autre part des besoins exprimés.

2. La possibilité offerte aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre d'adhérer au Syndicat, tout en préservant la représentativité des communes. (articles 1, 5.4 et 5.5.)

Concrètement, il s'agit :

- A titre principal : d'ouvrir la possibilité aux EPCI à fiscalité propre d'intégrer le Syndicat tout en préservant la représentativité des communes. Chaque EPCI serait ainsi représenté par un délégué : son Président ou son représentant.
- A titre subsidiaire d'entériner l'adhésion en direct :
 - des communes de la communauté de communes du Porhoët aujourd'hui fusionnée avec Ploërmel communauté
 - des communes de la communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer (CCBI)

Il convient de noter qu'il est proposé, conformément à l'article L 5212-7 dernier alinéa du CGCT, que la mise en œuvre du nouveau mode de représentation soit décalée pour la faire coïncider avec le début du prochain mandat. Il est ainsi prévu, à titre transitoire, qu'en cas d'adhésion, avant la fin du mandat en cours d'un ou plusieurs EPCI ou en cas de constitution de communes nouvelles, il n'y ait pas de nouvelles élections des délégués du Comité. La liste des membres (annexe 1) est mise à jour en vue du futur arrêté préfectoral. Le nombre de délégués issus des collèges électoraux des communes n'est donc pas modifié (annexe 2).

Les enjeux de la révision des statuts de Morbihan Energies sont les suivants :

- concernant les compétences et activités accessoires du Syndicat, chaque membre est libre de solliciter ou pas le Syndicat selon ses besoins. En tout état de cause, ces nouveaux statuts ne modifient pas les activités déjà exercées pour le compte des adhérents au Syndicat mais visent à leur offrir de nouvelles possibilités d'intervention en phase avec l'évolution des textes en lien avec la transition énergétique et avec leurs besoins.
- la représentativité du Syndicat va pouvoir, à terme, évoluer en intégrant les EPCI à fiscalité propre tout en conservant un comité syndical de taille raisonnable pour un travail collaboratif et participatif selon les compétences transférées.

La décision préfectorale de modification sera subordonnée à l'accord des conseils municipaux se prononçant dans les conditions de majorité prévues par le CGCT (articles 5211-20 et 5211-5-II). Il convient à ce jour que le conseil municipal se prononce sur la modification statutaire proposée et entérinée par le SDEM.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve la modification proposée des statuts du Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan, selon les dispositions de l'article L5211-20 du C.G.C.T. et précise que la présente délibération sera notifiée au Président de Morbihan Energies.

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE - Statuts – Gestion de la ressource en eau - Transfert des compétences complémentaires à la GEMAPI

Madame le Maire informe le conseil municipal de la délibération du conseil communautaire du 25 janvier 2018 portant sur le nécessaire transfert de la compétence « gestion de la ressources en eau » complémentaire à la compétence obligatoire de « Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI) », dévolue aux EPCI à fiscalité propre à partir du 1^{er} janvier 2018. Il s'agit de deux groupes de sous-compétences qui seront exercées par :

- L'EPTB Vilaine (anciennement IAV), à savoir :
 - Suivi du SAGE et participation aux missions d'un EPTB
 - Gestion d'ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique
- Le Syndicat du Grand Bassin de l'Oust (GBO), à savoir :
 - Surveiller et gérer la ressource en eau :
 - Lutter contre les pollutions diffuses : animation, coordination, conseil et appui technique auprès des agriculteurs, des collectivités et des particuliers
 - Lutter contre l'érosion des sols et le ruissellement
 - Appui technique aux projets d'urbanisme sur les questions liées à l'eau
 - Etudes et travaux touchant au suivi, à la surveillance, à la restauration et à la gestion de la biodiversité
 - Suivi de l'hydrologie quantitative et qualitative, mise en place de stations hydrométriques
 - Animer, communiquer autour des missions transférées
 - Animation et maîtrise d'ouvrage des outils de planification
 - Animation et pilotage des contrats territoriaux de bassin versant
 - Animation et pilotage de sites Natura 2000
 - Communication générale, information de la population, actions pédagogiques.



Elle précise que la compétence GEMAPI sera transférée par la communauté de communes au GBO pour ce qui relève de la GEMA et à l'EPTB Vilaine pour ce qui concerne la PI.

Conformément à la délibération du conseil communautaire, qui adopte le principe du transfert de la compétence « de gestion de la ressource en eau » à la communauté de communes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide que les compétences relevant des actions menées par les opérateurs dans le domaine de la gestion de la ressource en eau, telles que présentées seront transférées à la communauté de communes,
- Adopte la modification des statuts de l'Oust à Brocéliande communauté, portant sur l'ajout de la compétence de « gestion de la ressource en eau » qui viendra compléter la compétence obligatoire GEMAPI
- Prend acte que la compétence GEMAPI dévolue à partir du 1^{er} janvier 2018 à la communauté de communes, sera transférée aux deux acteurs locaux, à savoir la GEMA au GBO et la PI à l'EPTB Vilaine,
- Autoriser, le maire, ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette affaire.

Schéma de Cohérence Territoriale

Madame le Maire rappelle au conseil municipal le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) validée par le PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne sur lequel le conseil municipal doit émettre un avis.

Chacun a pu prendre connaissance de ce projet, imposé par le législateur, inscrit dans le code de l'urbanisme depuis la loi SRU en 2001. Ce document d'urbanisme est une vision à 2035 afin d'organiser le territoire d'une façon cohérente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, bien que conscient de l'obligation d'élaborer un SCoT et de la difficulté du travail fourni pendant 4 ans, sur le vaste territoire des 58 communes, pour aboutir à ce projet :

- Estime ce document trop restrictif et non favorable aux petites communes;
- Décide de s'y opposer et donne donc un avis défavorable.



Compte Administratif 2017 "Commune"

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Opérations	249 989,52	298 792,90	165 303,60	198 063,08	415 293,12	496 855,98
Résultats clôture		48 803,38		32 759,48		81 562,86
Résultats reportés			22 362,37		22 362,37	
Solde d'exécution		48 803,38		10 397,11		59 200,49
Restes à réaliser			45 000,00	47 000,00		2 000,00
Résultats définitifs		48 803,38		12 397,11		61 200,49

Affectation du Résultat 2017 "Commune"

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SECTION D' INVESTISSEMENT CA 2017 (-1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2016 - Dépenses - Recettes	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 22 362,37		32 759,48	45 47	+ 2000,00	12 397,11
FONCT	109 749,38	109 749,38	48 803,38			48 803,38

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	48 803,38
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	48 803,38
Total affecté au cl 1068:	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017 Déficit à reporter (ligne 002)	



Compte Administratif 2017 "Assainissement"

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Opérations	18 042,39	30 857,79	14 028,88	14 131,60	32 071,27	44 989,39
Résultats clôture		12 815,40		102,72		12 918,12
Résultats reportés		56 363,43	7 136,12			49 227,31
Solde d'exécution		69 178,83	7 033,40			62 145,43
Restes à réaliser						
Résultats définitifs		69 178,83	7 033,40			62 145,43

Affectation du Résultat 2017 "Assainissement"

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SECTION D' INVESTISSEMENT CA 2017 (-1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2016 - Dépenses - Recettes	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-7 135,12		102,72			-7 033,40
FONCT	63 499,55	7 136,12	12 815,40			69 178,83

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	69 178,83
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	7 033,40
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	62 145,43 €
Total affecté au cl 1068:	7 033,40 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017 Déficit à reporter (ligne 002)	

Compte Administratif 2017 "Lotissement"

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Opérations						
Reports 2015		64 470,70	20 533,31		20 533,31	64 470,70
Total		64 470,70	20 533,31	39 316,42	20 533,31	64 470,70
Restes à réaliser						
Résultats cumulés		64 470,70	20 533,31	39 316,42	20 533,31	64 470,70

Budget Primitif " Commune " 2018

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits	335 000,00	286 196,62	240 000,00	227 602,89	575 000,00	513 799,51
Restes à Réaliser			45 000,00	47 000,00	45 000,00	47 000,00
Report		48 803,38		10 397,11		59 200,49
TOTAUX	335 000,00	335 000,00	285 000,00	285 000,00	620 000,00	620 000,00

Budget Primitif " Assainissement " 2018

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits	95 000,00	32 854,57	70 966,60	78 000,00	165 966,60	110 854,57
Restes à Réaliser						
Report		62 145,43	7 033,40		7 033,40	62 145,43
TOTAUX	95 000,00	95 000,00	78 000,00	78 000,00	173 000,00	173 000,00

Budget Primitif " Lotissement " 2018


	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits	79 470,70	15 000,00	15 000,00	35 533,31	94 470,70	50 533,31
Restes à Réaliser						
Report		64 470,70	20 533,31		20 533,31	64 470,70
TOTAUX	79 470,70	79 470,70	35 533,31	35 533,31	115 004,01	115 004,01

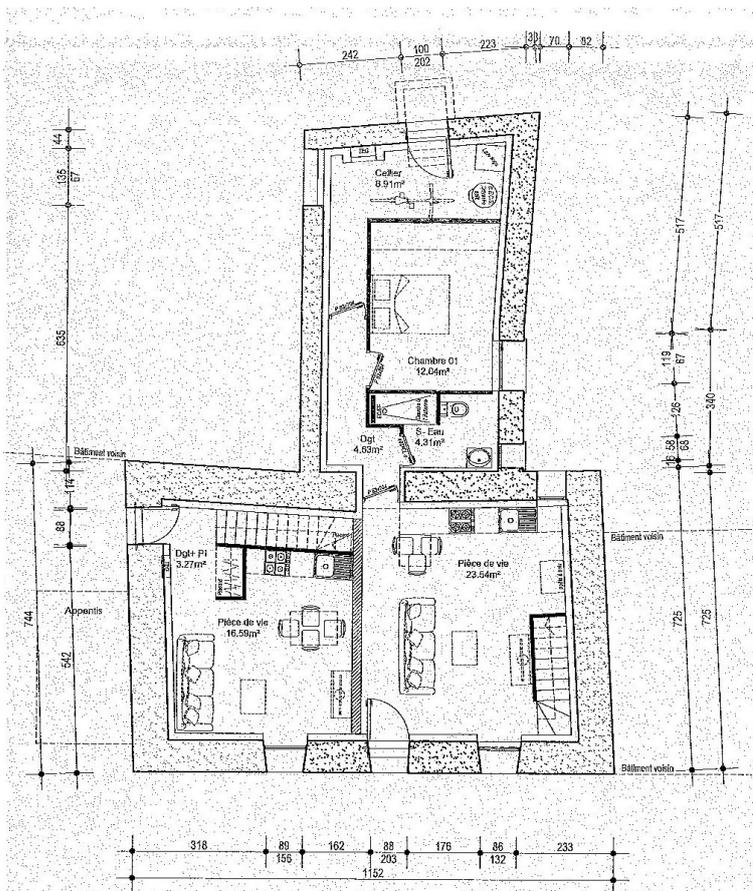
COTISATIONS - SUBVENTIONS 2018

▪ St Laurent de France	146,40 €
▪ ADMR	550,00 €
▪ Association Maires ruraux	100,00 €
▪ Association "Pas à pas"	37,00 €



▪ O.G.E.C St Laurent (70 €/élève)	2 100,00 €
▪ O.G.E.C St Julien	338,50 €
(participation 10%/élève du coût du voyage scolaire)	
▪ Banque Alimentaire	100,00 €
▪ Entente Sport Scolaire	54,90 €
▪ A.D.A.P.E.I Redon	30,00 €
▪ Pupilles des Sapeurs Pompiers	30,00 €
▪ Donneurs de Sang	30,00 €
▪ Secours Catholique	30,00 €
▪ Croix Rouge	30,00 €
▪ Société Cycliste	20,00 €
▪ FNATH	20,00 €
▪ Société de chasse	69,00 €
▪ Solidarité Paysans	30,00 €
▪ Les Enfants Arc en Ciel	30,00 €

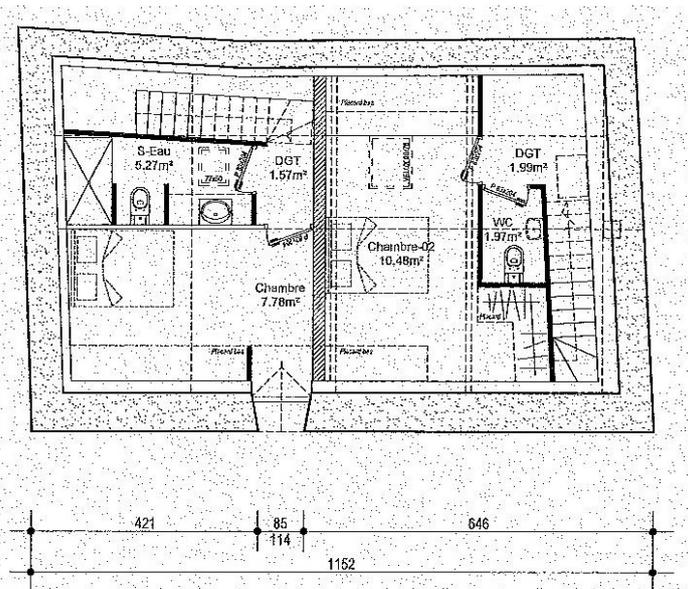
Plan du rez de chaussée et plan de l'étage du projet de 2 logements locatifs "Maison Roger"



PLAN RDC PROJET $\frac{1}{100}$ ème

PROJET A
 Surface Habitable 19,86 m²
 Surface Plancher 22,88 m²
 Surface Habitable Totale 34,27 m²

PROJET B
 Surface Habitable 53,43 m²
 Surface Plancher 55,44 m²
 Surface Habitable Totale 68,21 m²



PLAN ETG PROJET $\frac{1}{100}$ ème

PROJET A
 Surface Habitable 14,41 m²
 Surface plancher 15,51 m²

PROJET B
 Surface Habitable 14,44 m²
 Surface plancher 15,02 m²



Informations Municipales

ETAT CIVIL

Etat Civil

Naissance



Eloan, André, Hyacinthe RIO

24 le Pâtis d'Evas 19/04/2018

Mariage



Hélène LEMOINE & Louis MAUCHAIN

30/06/2018

Vie Citoyenne

Rappels importants pour la qualité de la vie quotidienne des laurentins

Malheureusement, nous constatons régulièrement des actes d'incivilité tels que :



La commune, grâce au travail des agents techniques, essaie pourtant de vous proposer un cadre agréable.
Mais sans votre coopération, nous ne pourrions y parvenir.

**Merci à tous de vos gestes citoyens qui nous
aideront à préserver notre belle planète !**



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Saint Laurent est toujours active !



Romans, documentaires, albums et BD,
pour adultes et enfants, vous y attendent.

Quelques livres en anglais sont aussi disponibles, pour parfaire son apprentissage en langue anglaise, d'une façon ludique, c'est idéal. Mais également plus de 300 CD musicaux, n'hésitez pas et laissez-vous séduire par des albums d'artistes reconnus ou inconnus mais talentueux. De la musique classique à la musique contemporaine en passant par le rock et la musique bretonne, mais aussi les contes ... le panel de morceaux à découvrir est immense, pour petits et grands !

CONDITIONS DE PRÊT :



le prêt est gratuit.
Livres, CD et DVD sont à vous
pour 3 semaines

HORAIRES d'ETE :

mardi }
mercredi } 10h00/12h00
jeudi }
vendredi }



N'hésitez pas à venir partager votre goût de la lecture, vos coups de coeur ou simplement demander des idées de lecture. N'oubliez pas que c'est grâce à vous que cette bibliothèque vivra !



ANIMATIONS ESTIVALES à ST LAURENT

CONCERTS ACOUSTIQUES A L'EGLISE

- TOUS LES JEUDIS // 20H30 // 8 EUROS (sauf 26/7, gratuit) -

5/07 - MENGUY/BERENGUER // musique irlandaise

12/07 - L'ABRASIVE // nouvelle musique de Haute Bretagne

19/07 - MACKE-BORNAUW // musique baroque revue

Gratuit 26/07 - BAGAD + PROJECTION FILM + MUSIQUE IRLANDAISE Gratuit

2/08 - 'N ORIENT // Bretagne & Inde

9/08 - PIERRE-JOSQUIN GOISBAULT DUO // Folk celtique

16/08 - ROBERT/NOGUET // accordéons

23/08 - DUA BAHASA // musique traditionnelle imaginaire

30/08 - PIQUE-NIQUE + BOEUF !!!





Amis Laurentins bonjour,

Les Amis Laurentins

C'est avec un peu de mélancolie que je m'adresse à vous pour la dernière fois.

Lors de l'assemblée générale du 30 janvier, aucun membre du conseil d'administration sortant n'a souhaité se représenter pour un nouveau mandat. Malgré mes appels réitérés, aucune candidature ne s'est manifestée pour le renouvellement du conseil d'administration. Par voie de conséquence, la mise en sommeil de l'association s'est imposée. A l'assemblée générale extraordinaire du 14 avril, après avoir entendu les raisons qui conduisent à vous proposer la dissolution, à l'unanimité des membres présents, vous avez approuvé cette décision.

Pour les biens matériels, conformément aux décisions que vous avez exprimées à l'unanimité lors de cette assemblée, ces biens ont été remis au Club de la Joie de Vivre de Malestroit. Après vous avoir exposé le bilan de la trésorerie, à l'unanimité vous avez souhaité léguer le bonus des finances à l'association Mille et un Sourires. Le 11 juin, nous avons remis un chèque de 1908,44€ à Marie-Annick Le Grand trésorière adjointe, accompagnée par Aurélie Tastard secrétaire de Mille et un Sourires.

Par ce geste solidaire, les Amis Laurentins sont ravis de soutenir cette association qui œuvre pour apporter un peu de douceur aux enfants atteints de lourde pathologie. Sans aucun doute ce don contribuera à redonner le sourire aux enfants malades ou handicapés, et apportera un soutien bénéfique à leurs familles. En ce monde si injuste et impitoyable, un peu de générosité contribue à soulager les blessures de la vie.

Me voici au terme de mon dernier mandat, sachez que ce fut un grand honneur pour moi de servir l'association tout au long de ces années. Qu'il me soit permis de saluer le travail de mes prédécesseurs, et en particulier de son fondateur Maurice Robert, et de tous ceux qui lui ont succédé. Ayons une pensée pour tous ceux qui aujourd'hui disparus, ont participé et animé la vie de l'association. Je tiens à témoigner ma gratitude à toutes celles et ceux qui ont longtemps partagé des responsabilités à mes côtés. Merci à tous les bénévoles pour votre implication et votre soutien sans faille. Grâce à vous nous avons fait tout notre possible pour maintenir du lien social et proposer des animations au sein de l'association.

Mon rôle de Président a été des plus enrichissant. J'ai accompli cette mission avec toute l'implication qu'elle méritait, sans aucune prétention. Nul n'est parfait en ce monde, et je n'échappe pas à la règle. Si j'ai pu froisser quelqu'un, ou déplaire aux autres, ce fut par maladresse et je m'en excuse. A ceux que j'ai pu blesser ou peiner, je demande de m'accorder leur pardon.

Je remercie mon épouse qui m'a laissé toute liberté pour assumer mes responsabilités au sein de l'association.

Mon passage dans l'association, et plus particulièrement en tant que Président, a été pour moi l'une des plus enrichissantes expériences de ma vie. Je garderai longtemps le souvenir d'agréables moments vécus ensemble, riches en expérience et en amitié. Les membres du bureau se joignent à moi pour vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée tout au long de ces années.

Au nom des Amis Laurentins, je remercie la municipalité pour son aide matérielle, qui nous a permis de poursuivre nos diverses activités.

Une page se tourne, je quitte l'association avec le regret de ne pas avoir pu, en l'absence de candidature, passer le témoin à une autre personne pour que perdure l'œuvre entreprise il y a 32 ans.

La vie continue, chacun sa route, chacun son chemin, chacun son rêve, chacun son destin...





L'École

Les 36 élèves de l'école Immaculée, Elisabeth Josse-Le Corre, Marie Le Dain, Séverine Douessin et Céline Dubois profitent de ce bulletin municipal pour vous souhaiter un très bel été ! A la rentrée !

Une année scolaire sur le thème des continents (Trois continents cette année : L'Europe, l'Asie et l'Océanie)

Le nouvel an chinois

Vendredi 16 février, les élèves ont fêté le nouvel an chinois dans les deux écoles. Chacun a pu repartir avec un chapeau chinois sur lequel était inscrit des idéogrammes. Les CE1 CE2 ont aussi confectionné de jolies lanternes aux couleurs de la Chine.



Le festival du livre jeunesse à Sérent

La semaine avant le festival du livre jeunesse, tous les enfants et les adultes des deux écoles ont participé à des ateliers de lecture silencieuse. Chaque jour, à la même heure, tous lisaient pour le plaisir un livre de leur choix.



Le jeudi 22 mars, une auteure est venue nous rendre visite, il s'agit de Marjolaine Pereira. Elle s'intéresse beaucoup aux enluminures et à la période du Moyen Age. Elle a appris aux enfants la technique des enluminures et a aidé les CE à écrire une histoire à partir de chevaliers et de princesses qu'ils avaient imaginés avant sa venue.



Les différentes réalisations des enfants ont été exposées à Sérent le samedi 24 mars lors du festival.

Nous remercions encore une fois
vivement Marjolaine !

Bibliothèque

Chaque mois les élèves se rendent avec plaisir à la bibliothèque de la mairie pour lire et emprunter un livre de leur choix. Ils retrouvent Caroline, la maman d'Elliot, qui vient aussi leur lire des histoires à l'école.

Merci Caroline !



Intervention musique avec Céline

Cette année, la classe des CE1 CE2 a eu la chance de participer à plusieurs séances de musique avec Céline, intervenante et musicienne dumiste pour la communauté de communes. Les enfants ont pu découvrir de nombreux instruments de musique de différents pays. Ils ont appris quelques chants sur le thème de l'Océanie et ont aussi joué un instrument de musique : le guiro. Quelle belle découverte culturelle !

Un grand merci à Céline !



Notre centième jour d'école

Le jeudi 12 avril, les élèves des deux classes ont fêté le centième jour d'école. Depuis la rentrée, les élèves comptaient les jours passés en classe. Ce jeudi était donc très spécial ! Les enseignantes avaient proposé différentes activités autour du nombre 100. Par exemple, faire des collections de 100, représenter le nombre 100 en art visuel, écrire 100 petits mots de gentillesse, marquer 100 paniers de basket, courir pendant 100 secondes.... Une merveilleuse journée !



La rencontre sportive

Comme chaque année, les élèves de GS CP et CE1 ont participé à une rencontre sportive avec les autres élèves du réseau malestroyen. C'est l'occasion de faire de multiples activités telles que, des jeux collectifs, des lancers, des courses, des sauts.... C'est aussi un bon moment autour du vivre ensemble et du plaisir de participer et de se dépenser.

Chez Amélie

Les élèves sont retournés avec grand plaisir dans la pépinière d'Amélie et ont observé les arbres qu'ils avaient plantés l'année dernière. Amélie avait préparé des activités qui leur permettaient de bien comprendre ce qu'est un arbre et de quoi il est composé.



Merci Amélie !

La sortie scolaire pour tous les élèves du RPI à la balade du Père Nicolas

Mardi 12 juin, tous les élèves du RPI se sont retrouvés pour une journée placée sous le signe de l'amusement et des rires. C'est à la balade du Père Nicolas à Pluméliau, que les élèves ont pu s'adonner aux diverses activités proposées (karting, balade en petit train, chemin sensoriel, toboggan,). Que de bons souvenirs !

Pique-nique zéro déchet

Les enfants ont aussi brillamment participé au pique-nique zéro déchet proposé par le Sittommi (seulement 115g de déchets ont été mis à la poubelle). Des petits lots leur ont même été remis en présence de Madame Le Maire de Saint Laurent Sur Oust et de Monsieur Le Maire de Saint Congard pour les remercier de leur belle participation



La visite du club d'astronomie de Missiriac

En juin, les élèves ont rencontré quelques membres du club d'astronomie de Missiriac qui sont venus leur faire découvrir leur passion. Trois ateliers différents étaient proposés, à savoir : la découverte du système solaire (avec l'ensemble des planètes), la découverte du ciel ainsi que l'observation du soleil avec une lunette astronomique bien spéciale. Tous les élèves étaient captivés et ont pris conscience de la nécessité de protéger notre belle planète bleue.

Une vraie découverte ! Un grand merci au club d'astronomie !

Les séances de piscine à Ploërmel

Tous les élèves ont aussi participé à des séances de piscine ou plusieurs activités étaient proposées pour que chacun puisse avancer à son rythme. Un grand merci aux parents qui nous ont accompagnés !

La kermesse des deux écoles

La kermesse des écoles du RPI s'est déroulée au parc de la commune de Saint Laurent Sur Oust. Les enfants ont pu s'amuser au rythme des jeux proposés (chamboule tout, pêche à la ligne, balade à dos de poney...). Ils ont aussi chanté et dansé sur un flashmob, les adultes présents ont pu les rejoindre. Un grand merci aux bénévoles ! Quelle belle ambiance !

Les travaux à l'école

Cette année fut aussi celle des travaux à l'école. Des parents bénévoles se sont rendus disponibles pour décrépiter le grand mur blanc, construire un muret en parpaings, repeindre des bancs et faire d'autres travaux d'entretien ...Un beau portail a aussi été posé. Merci aux bénévoles pour votre aide et votre participation !

A bientôt Marie et Séverine !

Nous souhaitons une très bonne continuation à Marie (à l'école depuis 1986) et à Séverine (à l'école depuis 2016) qui quittent Saint Laurent vers de nouveaux horizons.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur pour la suite et nous les remercions très sincèrement pour tout le travail accompli auprès des enfants.

Bel été à tous !



BRIGADE numérique Gendarmerie

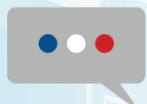
En cas d'urgence,
contactez le 17 ou 112

La brigade numérique
répond à toutes vos
sollicitations **NON-URGENTES** sur
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
ou les réseaux sociaux

Renseigner

Orienter

Accueillir



• Dialoguer en temps réel, vous apporter une réponse concrète et immédiate



• Vous guider pour contacter la brigade ou le commissariat de proximité



• Nous signaler un événement ou un fait



• Vous donner une réponse à un problème de sécurité



• Vous renseigner sur les démarches de préplainte en ligne



• Vous orienter vers l'administration compétente

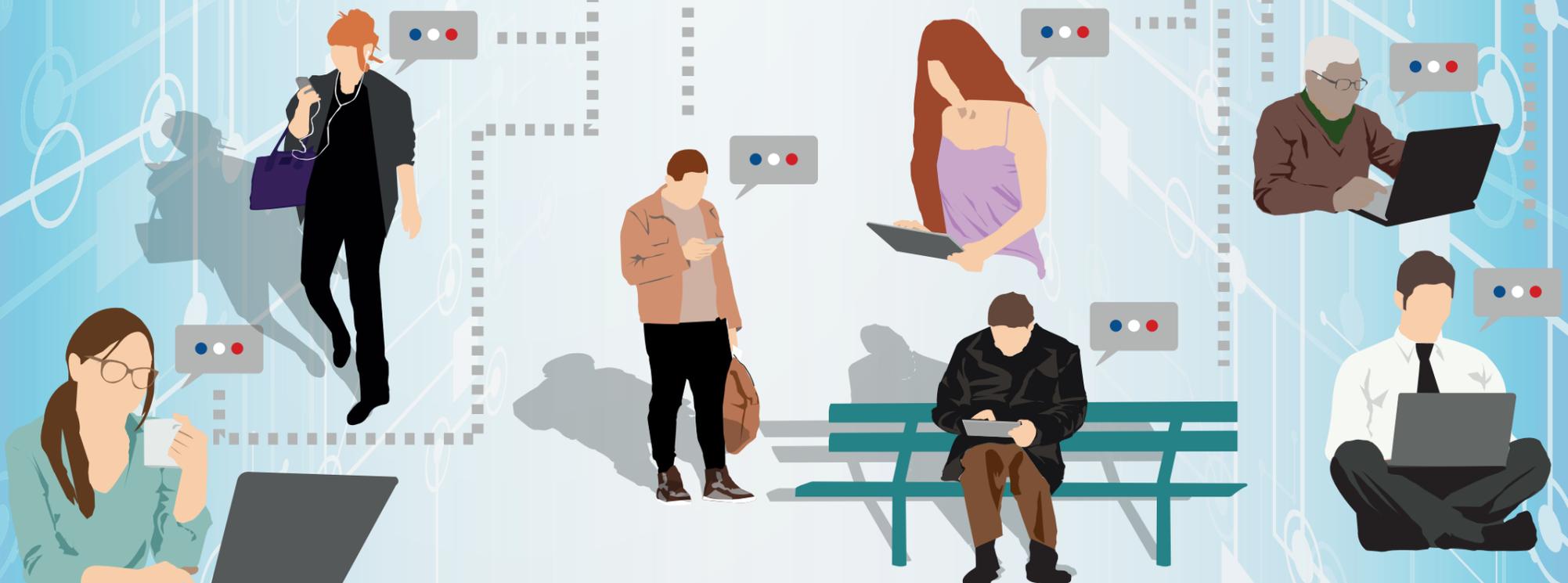


• Obtenir un récépissé d'enregistrement sur la main courante gendarmerie pour acter un différend familial, de voisinage sans pour autant déposer plainte

À votre contact,
24h/24



Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement par téléphone le 17 ou le 112.



LES ACTIONS ENFANCE JEUNESSE

Cofinancés par la CAF, la MSA et le Conseil Départemental, ces services représentent une part importante du budget de la collectivité.

Animations en Accueils de Loisirs :

De l'Oust à Brocéliande communauté gère 9 structures d'accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 15 ans (Carentoir, La Gacilly, Malestroit, Pleucadeuc, Ruffiac et Sérent) et soutient financièrement le Centre Social de Guer.

L'accueil se fait à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Des séjours sont également proposés sur 3 à 5 jours.

> **Au programme : activités à la ferme, équitation, piscine, char à voile, surf, plage, laser tag... de quoi combler grands et petits !**

En 2019, un nouveau séjour ski sera proposé pour les 10/14 ans, pendant les vacances de Février. **Une semaine de ski et de découverte de la montagne.**

Opération argent de poche :

Pour les jeunes de 16 à 18 ans, des missions « argent de poche » sont proposées par la communauté de communes au sein de ses services.

1 mission = 3h de mission, 30 min. de pause = 15€

Informations : 02 97 22 56 57/

nathalie.astruc@oust-broceliande.bzh



Bénévolat Au Pont du Rock :

Les jeunes de 15 à 17 ans peuvent participer à 5 jours de bénévolat, avant et après le festival. Ils seront encadrés par des animateurs de l'Oust à Brocéliande communauté. En échange de cette action bénévole, l'Association « Aux Arts Etc » remettra aux jeunes une entrée pour le vendredi soir !

Informations Actions jeunesse : 02 97 75 07 97

action.jeunesse@oust-broceliande.bzh

Informations et renseignements sur le site : www.oust-broceliande.bzh

TRANSPORTS SCOLAIRES 2018 / 2019

POUR LES RÈGLEMENTS PAR CHÈQUE : Par courrier uniquement, envoyé à l'adresse suivante : Centre Ressources - 4, avenue du Général de Gaulle 56380 GUER. Merci de joindre une enveloppe timbrée (50g) à votre adresse pour le retour de votre titre de transport.

PERMANENCES RÉSERVÉES, EXCLUSIVEMENT, AUX PAIEMENTS EN ESPÈCES

MALESTROIT – SIÈGE COMMUNAUTAIRE – P.A TIRPEN LA PAVIOTAIE	
Lundi 27 Août 2018	9h à 12h - 14h à 19h
Jeudi 30 Août 2018	9h à 12h - 14h à 19h
GUER – Centre Ressources – 4, Avenue du Général de Gaulle	
Mardi 28 Août 2018	9h à 12h - 14h à 19h
Vendredi 31 Août 2018	9h à 12h - 14h à 19h
CARENTOIR – Mairie 13 Rue du Général de Gaulle	
Mercredi 29 Août 2018	9h à 12h - 14h à 17h30

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les communes de Pleucadeuc, Saint Martin sur Oust et Glénac (commune historique) sont intégrées au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de l'Oust à Brocéliande Communauté.

Pour toutes demandes de contrôles ou d'informations relatives à l'assainissement non collectif, vous pouvez contacter le SPANC aux coordonnées suivantes:

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
Rue de l'Hôtel de Ville – BP 50042 – 56204 LA GACILLY
Tel : 02 99 08 06 04 / spanc@oust-broceliande.bzh

Le service reçoit sur rendez-vous uniquement :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30, puis de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 8h30 à 12h30, puis de 13h30 à 16h30

HABITAT



AMÉLIORER VOTRE CONFORT,
ADAPTER VOTRE LOGEMENT, HANDICAP, VIEILLISSEMENT,
FAIRE DES ECONOMIES D'ENERGIE
ÇA VOUS INTÉRESSE ?



Vous avez froid chez vous ?



Vous envisagez des travaux ?



Vos factures d'énergie sont trop élevées ?

Prenez rendez-vous bénéficiez d'un accompagnement gratuit

et des aides aux travaux

Service Habitat, Energie - Claire Toulet
06 75 65 71 62 - Standard 02 97 75 01 02 / claire.toulet@oust-broceliande.bzh



LA MOBILITÉ pour tous

LOCATION DE VÉLO À ASSISTANCE ELECTRIQUE

FORMULE je teste !  LOCATION COURTE DUREE 1 MOIS ou 3 MOIS

2 FORMULES

FORMULE j'me lance !  LOCATION LONGUE DUREE 12 MOIS + OPTION D'ACHAT

Renseignez vous vite sur www.oust-broceliande.bzh

ou
Au Centre ressources
4 avenue du Général de Gaulle, 56380 Guer

02 97 22 59 30
citecyclo@oust-broceliande.bzh

Pour plus d'informations :

Parc d'activités de Tirpen CS 80 055 56140 Malestroit - 02 97 75 01 02 / www.oust-broceliande.bzh

